

La Municipalité en partenariat avec l'AACC,  
Association des Artisans et Commerçants de Calvisson organise le

2<sup>ème</sup> Concours Communal des Maisons Fleuries

### BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM, PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

E.MAIL :

Je souhaite participer à :

- 1<sup>ère</sup> catégorie : maison ou villa avec jardin ou cour visible de la rue
- 2<sup>ème</sup> catégorie : façades, balcons, terrasses, fenêtres visibles de la rue

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours et l'accepter.

A Calvisson, le

Signature

NB : L'AACC offre un petit godet de plante fleurie (surfinia, bégonia, pétunia, etc...) aux 100 premiers inscrits le jour des Floralies.

Date limite d'inscription lundi 10 Mai 2010 17h